

## 6<sup>ème</sup> séance

### Équipe centrale du groupe de dialogue « branche Ouest Bienne »

#### Procès-verbal du 4 octobre 2019 V finale

Heure 08 h 00 à 11 h 30  
Lieu Espace de dialogue branche Ouest Bienne

Présidence	Werder, Hans
Présents	Bohnenblust, Peter (TCS Section Bienne-Seeland) Duttweiler, Catherine (Comité «Axe ouest, pas comme ça !») Fehr, Erich (maire de Bienne) Gurtner, Roland (Comité «Axe ouest A5, maintenant ou jamais») Hess, Sandra (mairesse de Nidau) Hürsch, Gilbert (Chambre économique Bienne-Seeland) Meier, Mélanie (Comité «Bienne notre Amour») Scheuss, Urs (ATE Berne) Thalmann, Ivo (Patrimoine bernois) Wendling, Cécile (UCI Berne / Comité «Pro A5-branche Ouest»)
Excusés	
Absents	
Invités	Kobi, Fritz (expert en transports) van de Wetering, Han (expert en urbanisme)
Secrétariat	Ryser, Hansjörg, Arge branche Ouest

Points de l'ordre du jour	Contenu	Affaires en suspens
<p><b>1. Procès-verbal</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Communiqués</li> <li>- Procès-verbaux des 15 et 27 août (discussion)</li> </ul>	<p><b><u>Décision</u></b></p> <p>Avec effet rétroactif au 15 août 2019, il y aura seulement des <b>procès-verbaux de décisions</b> qui seront rédigé pour les réunions de l'équipe centrale. D'autres commentaires et votes seront enregistrés dans le procès-verbal sur demande expresse. Les résolutions ne peuvent être adoptées que d'un commun accord. Si aucun consensus n'est trouvé, cela sera noté dans le procès-verbal.</p> <p>Les requêtes et décisions doivent être clairement signalées et formulées comme telles.</p> <p>Un procès-verbal séparé est établi pour chaque séance (y compris les séances doubles). Les procès-verbaux sont envoyés plus rapidement à la demande des porte-parole de Westast, et toute demande de correction est envoyée à tout le monde avant les réunions. Ainsi, le procès-verbal peut être adopté sommairement par procédure circulaire ou, en cas de dissidence, en ne discutant que des motions écrites contradictoires isolées.</p> <p>Le cahier des charges, l'aperçu « dialogue étape 1aa » des opposants à la branche Ouest et le « programme de travail dialogue A5 branche Ouest » des partisans sur le sujet de l'économie sont à utiliser comme base pour les <b>mandats externes</b> dans le cadre du programme de travail, en particulier pour l'étape de travail I. Les deux documents « dialogue étape 1aa » et « programme de travail dialogue A5 branche Ouest » n'ont pas besoin d'être traduit en français.</p> <p><b>M. Krummenacher de Frischer Wind</b> doit soumettre une offre avec un contenu plus détaillé pour la direction de la séance du groupe de dialogue le 3 décembre et pour des ateliers / journée porte ouverte dans l'espace de dialogue avec la population ou les écoles. Aucune manifestation publique ne sera toutefois organisée en dehors du groupe de dialogue. Les coûts de préparation de CHF 3 000 sont</p>	<p><u>Le secrétariat</u> rédige les procès-verbaux conformément à la présente décision à partir du 15 août.</p> <p><u>Le secrétariat</u> informe M. Krummenacher de la décision et des contacts correspondants.</p>

	<p>acceptés sous réserve d'approbation. Sandra Hess n'est pas d'accord avec le montant du tarif journalier et souhaite en discuter lors de la présentation de l'offre par M. Krummenacher le 7 novembre.</p> <p>Catherine Duttweiler et Urs Scheuss, opposants de la branche Ouest, ainsi que Gilbert Hürsch, partisans de la branche Ouest, se tiennent à disposition de M. Krummenacher pour des clarifications directes pour élaborer cette offre. Du côté des autorités, Erich Fehr et Sandra Hess sont disponibles pour un appel téléphonique.</p>	
<p><b>2. Espace de dialogue</b> État actuel de la réalisation</p>	<p><b><u>Décision</u></b> Les règles d'utilisation sont prêtes, la salle peut maintenant être utilisée par toutes les organisations participantes.</p>	
<p><b>3. Site internet</b></p>	<p><b><u>Décision</u></b> Le <b>contenu</b> est validé avec correction de la section suivante dans le texte à la page d'accueil :</p> <p><i>D'ici fin juin 2020, les représentants impliqués dans le processus de dialogue devront présenter une solution largement soutenue à la controverse entourant le Westast. Les procédures d'opposition resteront suspendues pendant toute cette période.</i></p> <p>Les <b>groupements</b> doivent être organisés différemment sous « Groupe de dialogue ».</p> <p>La <b>structure</b> est acceptée avec l'ajout de la sous-page « Séances de l'équipe centrale ». Les protocoles audio du Point de presse ne doivent pas être connectés, car les ajouts des partisans et des critiques sont parfois difficiles à comprendre, parfois pas du tout.</p> <p>Le <b>processus de validation</b> est approuvé. Le secrétariat mettra ainsi les procès-verbaux finaux du groupe de dialogue et de l'équipe centrale en ligne. Tous les autres contenus après leur validation par</p>	<p><b><u>Le secrétariat</u></b> effectue les corrections et organise la traduction en français, décision par voie de circulation dans l'équipe centrale. Mise en ligne au plus tard le 20 octobre.</p>



	<p>Dans le <b>domaine de l'urbanisme</b> Han van der Wetering effectuera une démarche similaire en contactant un journaliste spécialisé pour ce rapport.</p> <p>Pour le <b>sujet du trafic et de la mobilité</b>, Fritz Kobi en sera le responsable.</p> <p>Les rapports contiennent à la fois la situation actuelle selon <b>l'étape de travail I</b> et la vision de l'avenir de <b>l'étape de travail II</b>.</p> <p>Kontextplan et Transitec sont chargés de préparer un résumé des différentes variantes pour <b>l'étape de travail III</b>. Le résumé doit contenir une page de texte et une page de planification pour chaque variante. Il doit être disponible d'ici la fin de l'année. Le plafond des coûts est de CHF 10 000.</p>	
<b>5. Budget</b>	<p><b><u>Explication</u></b> Hans Werder informe que la nouvelle structure budgétaire sera envoyée à l'équipe centrale. Le rapport de contrôle de l'OPC n'est pas encore arrivé.</p>	
<b>6. Divers</b>	<p><b><u>Explication</u></b> Roland Gurtner demande de planifier les dates des séances de l'équipe centrale pour 2020.</p>	<u>Le secrétariat</u> se charge de la planification avec Hans Werder.
<b>7. Communication</b>	<p><b><u>Explication</u></b> Hans Werder informera sur les sujets suivants au Point de presse :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le sujet de la participation</li> <li>- l'espace de dialogue</li> <li>- le site internet</li> <li>- et le programme de travail</li> </ul> <p>Il signale qu'un premier débat de fond sur le thème de l'urbanisme a eu lieu avec une présentation de l'expert permanent de l'urbanisme, Han van de Wetering.</p>	

Processus de dialogue « branche Ouest Bienne »

---

Berne, 9.10.2019 / Andreas Schneider / Hansjörg Ryser